

[Text]

Investment Review Act and the question of whether his investment was going to result in any difficulties under competition law. This should all be dealt with at once.

Senator Cook: Why tie it up by statute? We just had a tremendous conference where everyone agreed that there were far too many rules and regulations. The foreign investor is coming in here and he has to go through FIRA and then he has to deal with the Competition Act which is restricting. Tying the two things together, I think, is ridiculous. If the Foreign Investment Review Agency thinks his application is of significant benefit to Canada, FIRA approves it, and he is in the same position as an ordinary person under the Competition Act.

Mr. Cowling: Are you suggesting that the competition provisions set out in the Foreign Investment Review Act—and competition factors are something which, under the present Foreign Investment Review Act, must be taken into consideration—should be removed from that act altogether?

Senator Cook: No. Do not tie the two up. Remove the foreign investment review aspect from this act.

Mr. Cowling: That is what appeared in Bill C-42 and what the complaints were about.

The Deputy Chairman: Honourable senators, the witnesses to my right have agreed to attempt to draft some phrasing and send it to us, following on the suggestion of Senator Connolly. We still have three items to deal with and we have other witnesses here, so could we proceed?

Mr. Lade: Let me say, Mr. Chairman, in the interests of time, that I think we have largely covered our major points, and the three subjects and the recommendations we have left with respect to monopolies, the role of the competition policy advocate and price discrimination are, I think, generally in accord with the recommendations of this committee as they appeared in the previous report.

Senator Connolly (Ottawa West): And these do not appear in your draft?

Mr. Lade: That is correct, senator.

Senator Cook: In this case you have a receptive audience.

The Deputy Chairman: Are there any further questions? Is there anything that you gentlemen would like to say on these three items, or do you think you have covered everything? Let us hope that we have covered it in our last report.

Senator Buckwold: I have just one minor question on the matter of discrimination on page 14. This deals with the question of a criminal offence which is involved in the clause. Has there been any explanation as to why this was left in

[Traduction]

les problèmes que pourraient éventuellement entraîner son investissement aux termes de la Loi sur la concurrence. Ces deux questions devraient être réglées dès le début.

Le sénateur Cook: Pourquoi associer ces deux questions dans une loi? Nous venons tout juste d'assister à une conférence remarquable où tous les participants ont convenu qu'il y avait beaucoup trop de règles et de règlements. Le financier étranger qui désire venir investir ici doit d'abord s'adresser à l'Agence d'examen de l'investissement étranger, puis se conformer à la Loi sur la concurrence, ce qui restreint encore ses possibilités. Le fait de lier ces deux choses ensemble me semble ridicule. Si l'Agence d'examen de l'investissement étranger estime que la demande qui lui est soumise peut être très avantageuse pour le Canada, elle l'approuve, et l'investisseur est alors dans la même position que tout autre particulier qui doit se conformer à la Loi sur la concurrence.

M. Cowling: Prétendez-vous que les dispositions visant la concurrence énoncées dans la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, aspect dont tient compte la loi actuelle sur l'examen de l'investissement étranger, devraient être retirées de la loi?

Le sénateur Cook: Il suffit simplement de ne pas lier les deux choses et de supprimer de cette loi le texte qui traite de l'examen de l'investissement étranger.

M. Cowling: C'est ainsi que le bill C-42 était libellé, et c'est ce qui a donné lieu aux plaintes que vous savez.

Le vice-président: Honorables sénateurs, les témoins à ma droite ont convenu de tenter de rédiger un projet de texte et de nous l'envoyer ensuite, conformément à la suggestion du sénateur Connolly. Nous avons encore trois points à traiter et nous avons d'autres témoins à entendre. Donc, ne pourrions-nous pas poursuivre?

M. Lade: Permettez-moi de vous dire, monsieur le président, que compte tenu du temps dont nous disposons, nous avons longuement parlé des principaux points que nous devons aborder; quant aux trois recommandations qui nous restent, qui concernent les monopoles, le rôle de l'Administrateur de la politique de la concurrence et les prix de vente discriminatoires, elles sont généralement conformes avec les propositions du Comité, telles qu'elles figurent dans le rapport précédent.

Le sénateur Connolly (Ottawa-Ouest): Et elles ne figurent pas dans votre projet?

M. Lade: Exact, sénateur.

Le sénateur Cook: Dans ce cas, vous n'avez pas parlé dans le vide.

Le vice-président: Y a-t-il d'autres questions? Y a-t-il autre chose, messieurs, que vous aimeriez ajouter au sujet de ces trois articles, ou croyez-vous que nous en avons discuté suffisamment? Espérons que nous en avons touché mot dans notre dernier rapport.

Le sénateur Buckwold: Je n'ai qu'une question mineure concernant le prix de vente discriminatoire dont il est question à la page 14. Il s'agit de l'infraction criminelle dont il est question dans l'article. A-t-on expliqué aux membres du